

Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 36

Avril - Mai - Juin 2017

Le Cadran :

C'est parti pour
la nouvelle saison !

Dossier :

L'environnement
au cœur de nos priorités

Zoom sur :

Nos projets d'équipements
sportifs et de loisirs



**Fête de la Musique :
retour à l'esprit d'origine**

04 Social - Éducation - Emploi

Que viva Espana pour nos séniors ! - Fin de saison en fanfare pour les Tamalous - La commune fait de l'accessibilité une de ses priorités - Beau bilan pour les ateliers «Bougez mieux» - Rythmes scolaires, où en est-on à Ensues ? - le CCAS active son plan canicule - Un grand Forum Emploi à la rentrée - Encore un chouette carnaval à la crèche - Nos enfants du Centre de Loisirs ont du talent !

4
4
5
5
5
6



07 D'hier et d'aujourd'hui

Les Élections présidentielles à Ensues la Redonne



08 Culture - Festivités

La nouvelle saison culturelle et festive du Cadran en un clin d'oeil - La fête de la Musique a ré-enchanté le village ! - Boîtes à lire : appel à projet pour les Ensuenens - Le théâtre à l'honneur pour clôturer la saison du Cadran.

8
9
9
9



11 Zoom sur

- Nos projets d'équipements sportifs et de loisirs
- Calanques Propres a fêté ses 15 ans



12 Portrait

Gérard Chevé, une vie de passions au service de la mémoire de la Redonne.

13 Dossier

L'Environnement, c'est l'affaire de Tous à Ensues la Redonne !

17 Métropole - Conseil de Territoire

Un COMITE d'usagers «Eau et Assainissement» se réunira le 11 Juillet en mairie - Local d'Urbanisme Intercommunal, la procédure avance



18 Environnement - Sécurité

Priorité donnée à la sécurisation des calanques cet été - La Redonne accueille 4 gendarmes à demeure - Nouvelle organisation de l'accès calanques à la Redonne - Rappel : L'accès au massif est réglementé - Mobilisation générale sur la question du débroussaillage - État catastrophe naturelle sécheresse... décision imminente.

18
18
19
19
19



20 Vie associative

Belle réussite pour la 1^{ère} édition du Trail des 5 Calanques - Beau lancement pour le 1^{er} Troc ton livre ! - Les voisins savent toujours faire la fête ! -

20
20
21



22 Travaux - Urbanisme

L'école maternelle prépare sa mutation - Sécurisation pitonnière aux Besquens - Fin des Travaux pour la nouvelle cuisine centrale - Travaux d'aménagement de voirie à Chantegrive - Le parvis de la Poste fait peau neuve !

22
22
22
23



Agenda

26

Nouveaux Commerces - État Civil

28

Empreintes # 36

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel Illac - DIRECTION DE RÉDACTION : Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION : Michel Illac - Guillaume Garcia - Héliène Varre - Audrey Glorian - Sébastien Alarcon
CONCEPTION/RÉALISATION : Kayak - PHOTOS : Kayak
IMPRESSION : SIRIS - Label Imprim-Vert - Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



www.mairie-ensues.fr



Ville d'Ensues La Redonne



@VilleEnsues

« Édito



Au moment où vous lirez cet éditto vous aurez encore en tête la belle fête de la musique que nous venons de partager. Une belle réussite pour cette édition qui a réussi le retour au sens originel que lui a donné son créateur, Jack LANG. Rappelez-vous, il donnait le ton par des propos simples mais expressifs «La musique sera partout et le concert nulle part». C'est donc dans ce sens que nous avons préparé cette édition 2017 en n'hésitant pas à braver la date du solstice d'été ! Notre cœur de village était animé, joyeux, convivial, rassembleur, que du bonheur ! Un moment de vivre ensemble qui fait chaud au cœur après une période électorale où divisions, accusations, bassesses,... ont été la règle.

Les gens déambulaient dans les rues, jusqu'à tard dans la nuit dans une ambiance bon enfant et arpentant les belles petites rues du village jusqu'alors inconnues. Cette réussite, il faut la mettre à l'actif d'efforts collectifs, ceux des élus et personnels mais aussi ceux de passionnés de musique, musiciens qu'un certain Julien a su fédérer. Un grand merci à Tous !!

Après trois petites années de travail acharné sur de nombreux et importants dossiers communaux, l'année 2017 sera incontestablement une année de réalisation.

*«Ce que nous disons
nous le faisons !!»*

Les divers projets que vous attendez et sur lesquels vous avez été concertés vont démarrer, ce journal en détaille l'essentiel.

Oui, à Ensues la Redonne nous respectons nos engagements «ce que nous disons nous le faisons» car nous avons su maîtriser un budget qui nous permet de posséder les moyens d'agir et de répondre à l'amélioration de votre vie quotidienne. C'est le fruit d'un travail méthodique et collectif de notre équipe municipale. Cette année vous venez de recevoir le livret de saison culturelle et festive dès ce mois de juin, là encore un engagement qui nous tenait à cœur pour que vous puissiez choisir et réserver vos sorties et il y en a pour tous les goûts...

Alors, vivez à fond dans votre ville, une ville qui bouge !

Excellentes vacances estivales

Michel ILLAC
Maire d'Ensues la Redonne
Conseiller Métropolitain
Conseiller de Territoire



1



2



4



5



3



6

- 1 Belle ambiance au Cadran pour le repas printanier des Séniors.
- 2 La compagnie Grenade de Josette Baiz a enthousiasmé les spectateurs avec son spectacle Time Break proposé dans le cadre du Train Bleu.
- 3 Jeff Panacloc et sa marionnette affichaient complet pour son nouveau spectacle en rodage.
- 4 Les marcheurs étaient aussi de la partie pour participer à la 1^{ère} édition du Trail des 5 Calanques.
- 5 La commune a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville.
- 6 Rencontre musicale inter-chorales entre plusieurs écoles maternelles et élémentaires avec plus de 1000 élèves qui se sont succédés sur la scène du Cadran.



- 7** Clôture de la Saison artistique avec l'exposition des artistes amateurs de notre commune.
- 8** Journée Calanques Propres avec une matinée de ramassage qui a permis de nettoyer notre beau littoral.
- 9** Belle affluence au vide grenier de printemps sur le boulo-drome municipal.
- 10** Que de couleurs et créativité à l'occasion du carnaval de l'école élémentaire.
- 11** Représentation théâtrale pour les CM2 au Cadran. «Quand nos élèves ont du talent !»
- 12** Fête de la Musique sur 4 sites différents cette année, notamment ici sur la place des Aires.

Que viva Espana pour nos séniors !



Sous les couleurs ibériques, la salle du Cadran a fait le plein pour le repas printanier des séniors. En effet, près de 400 d'entre eux ont répondu à l'appel espagnol. L'Orchestre Feeling a enchanté mélodieusement les convives et la possibilité pour les séniors d'avoir un espace dédié à la danse a eu un franc succès...

Il sera donc renouvelé pour les prochaines années !

La paëlla préparée sur place le matin et orchestrée brillamment par le traiteur 5/5 fut grandement appréciée.

Une fois encore l'après-midi a été rythmé par l'énergie incroyable de nos «jeunes seniors». Que du bonheur !!



Fin de saison en fanfare pour les Tamalous

C'est dans un Foyer Socioculturel surchauffé que la dynamique équipe des Tamalous s'était mise sur son 31 pour fêter la fin de son année d'activité avant sa traditionnelle pause estivale. Un spectacle avait été programmé pour l'occasion avec une animation musicale assurée qui a su remplir la piste de danse démontrant la belle vitalité de ce club à qui nous souhaitons de bonnes vacances.



La commune fait de l'accessibilité une de ses priorités

La Commission Communale pour l'Accessibilité réunie le 1^{er} juin 2017 poursuit ses travaux sur les bâtiments communaux. Il est à noter qu'à partir du 30 septembre 2017, un registre public d'accessibilité sera mis à disposition dans les établissements recevant du public (ERP). Le registre public d'accessibilité sera consultable par le public sur place au principal point d'accueil accessible de l'établissement, éventuellement sous forme dématérialisée (à titre alternatif, il sera mis en ligne sur un site internet).

Il précisera les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations en vue desquelles l'établissement concerné a été conçu.

Beau bilan pour les ateliers «Bougez mieux»

Les ateliers Bougez Mieux mis en place avec la CARSAT et l'association Brain Up ont rencontré un très beau succès, des ateliers performants qui ont été suivis par un groupe assidu oscillant entre 10 et 15 personnes tout au long de cette programmation.



Rythmes scolaires, où en est-on à Ensues ?



Vous le savez, le nouveau président, Emmanuel Macron s'était engagé lors de sa candidature à «laisser une liberté accrue aux communes sur les rythmes scolaires, offrant la possibilité du retour à la semaine de 4 jours»... À ce jour le nouveau ministre, Jean-Michel Blanquer a confirmé qu'il y aurait assouplissement possible dès la rentrée 2017. Cet assouplissement sera permis par un décret qui n'a pas encore été publié et dont le contenu fixera les conditions précises. Des dates de parution sont annoncées, parfois contradictoires en fonction de celui qui s'exprime !! En ce qui nous concerne à Ensues, nous avons informé toute la communauté éducative de cette situation et les conseils d'école ont donné leur préavis favorable sur la proposition des enseignants d'organiser la semaine comme suit : 4 journées avec mercredi «chômé» et des horaires de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30, propositions faites selon la mise en avant des enseignants et des parents (qui siègent aux conseils) d'une certaine fatigue des enfants avec l'actuelle semaine à 4,5 jours.

Pour la municipalité, il est incontournable d'avoir en préalable d'une décision le décret et ses contenus pour ensuite concerter les familles et les partenaires (Enseignants, Associations...)

Comme nous l'avons réalisé lors de la mise en place des rythmes scolaires en 2013 pour la rentrée 2014/15 nous organiserons une concertation par questionnaire qui reprendra les propositions faites dans les conseils d'école (si le décret le permet) et les possibilités offertes par la municipalité pour l'accueil des enfants à partir de 7h30 le matin et 16h30 le soir et les mercredis.

Vous le savez, même si nous avons préparé et étudié les conditions pour basculer sur de nouveaux rythmes, cela ne se fait pas d'un claquement des doigts, en effet des animateurs ont signé des contrats de travail sur l'organisation actuelle, des prestations ont été commandées, les inscriptions pour les TAP et le centre de loisirs sont bouclées...

À l'heure où nous écrivons ce texte nous ne sommes pas en mesure d'en dire plus, nous sommes dans l'expectative en l'absence de décret ! Sa date de parution sera déterminante pour la décision finale.

le CCAS active son plan canicule

Comme chaque année, un registre unique «plan canicule» est ouvert au CCAS où sont répertoriées les personnes vulnérables de la commune se portant volontaires afin de bénéficier du plan d'action. Lors des grosses chaleurs, le CCAS se chargera de rendre visite à nos administrés, de leur porter une bouteille d'eau et de fournir des conseils pratiques lors des vagues de chaleur. Les professionnels médicaux et paramédicaux de la commune sont aussi sensibilisés.

Renseignements au 04 42 44 88 92.

Un grand Forum Emploi à la rentrée



Le CCAS en partenariat avec les équipes de la Mission Locale de Martigues et du PLIE de Marignane ont défini les contours du prochain forum à l'emploi.

À thématique «Généraliste», ce forum accueillera dans la salle du Cadran un panel d'entreprises, d'organismes de formation

ou de création d'entreprise ainsi que des agences d'interim.

Rendez-vous mardi 5 septembre à 14h dans la salle du Cadran.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au 04 42 44 88 92.

La commune recherche des animateurs pour ses centres de loisirs et pour les activités périscolaires de maternelle et d'élémentaire. Prenez contact avec le service Ressources Humaines de la Ville au 04 42 44 88 88.

Des séjours à venir pour nos ados



Cet été l'ALSH Ados propose en plus des activités à la journée, 2 séjours pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Le premier aura lieu en centre de vacances, du 24 au 28 Juillet, dans la vallée du Champsaur. Quatre activités sportives sont prévues : via ferrata, canyoning, hot dog et vtt. Le second aura lieu du 21 au 25 août en camp trappeur dans la vallée de l'embrunnais avec au programme rafting, mini raft, via ferrata et VTT.

Les premiers inscrits seront les grands gagnants (avec une priorité faite pour les jeunes d'Ensues). Attention, 12 places par séjour !

Par ailleurs, Le service Jeunesse organise cet automne une journée exceptionnelle à Disneyland Paris.

Cette sortie aura lieu le jeudi 26 octobre prochain et est réservée aux jeunes d'Ensues qui ont entre 15 et 17 ans. Une journée fantastique entre Space Mountain, Big Thunder Mountain, Ratatouille, Crush's Coaster, ou encore Phantom Manor... Les places sont limitées et seuls les 20 premiers à déposer leur dossier complet aux dates et horaires d'inscriptions pourront obtenir le précieux sésame.

Les inscriptions auront lieu les mardi 12 septembre et jeudi 14 septembre de 7h30 à 12h

et de 17h30 à 19h30 au bureau du centre de loisirs enfants, les mercredi 13 septembre et vendredi 15 septembre de 7h30 à 12h tous les jours au bureau du centre de loisirs enfants et enfin le mercredi 13 septembre de 13h30 à 18h30 au bureau de la Maison Pour Tous.

Dernière information, et non des moindres, cette magique journée est totalement gratuite. La municipalité s'occupe de tout. Seuls les repas sont à votre charge. Un chèque de caution de 300 € vous sera néanmoins demandé et sera encaissé uniquement en cas de désistement non justifié.

Alors, téléchargez dès maintenant le dossier d'inscription sur www.mairie-ensues.fr rubrique Jeunesse (vous pouvez aussi le retirer au bureau de l'accueil de loisirs enfants ou au bureau de la Maison Pour Tous). Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 04 42 45 92 14.

Encore un chouette carnaval à la crèche



Ce n'est pas une fin de mois d'avril maussade qui a empêché l'équipe de la crèche d'organiser son carnaval le jeudi 27. Comme chaque année, les parents des pensionnaires ont été conviés à la fête dans l'après-midi. Au programme pour les enfants : maquillage, pêche à la ligne, photos des Mickeys, Coccinelle et autres Spiderman et surtout... dégustation des pâtisseries faites le jour même en ateliers avec les enfants !!

Nos enfants du Centre de Loisirs ont du talent !



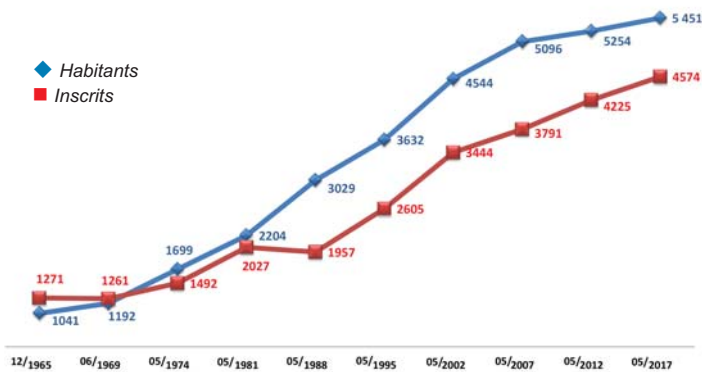
Pour clôturer l'année scolaire en beauté, les travaux artistiques des enfants du Centre de Loisirs Croc'vacances ont été exposés sur les murs du bâtiment permettant aux parents d'admirer le travail pictural de nos artistes en herbe. C'est un festival de créativité et de couleurs qui nous a été donné à voir. Un grand bravo aux enfants et aux équipes d'animation pour ce très beau résultat !



Les Élections présidentielles à Ensûs la Redonne de 1965 à 2017 !

Ces dernières élections présidentielles ont soulevé quelques réactions de nombreux votants que nous avons entendues notamment les jours de vote... Réactions sur le nombre croissant d'électeurs, sur celui des bureaux de vote, mais aussi sur le nombre de candidats ou encore sur le niveau d'abstention.

Nous avons donc souhaité faire un petit dossier sur l'historique des élections présidentielles depuis 1965 à Ensûs la Redonne.



Ces deux courbes montrent que l'inscription sur les listes électorales en parallèle de l'augmentation de la population est une réalité qui dénote la volonté de nos administrés de participer aux choix électoraux. Toutefois il faut aussi noter que depuis novembre 1997, l'inscription sur les listes électorales a lieu d'office pour les jeunes Français devenus majeurs (pour rappel, la mesure avait été voulue par Lionel Jospin).

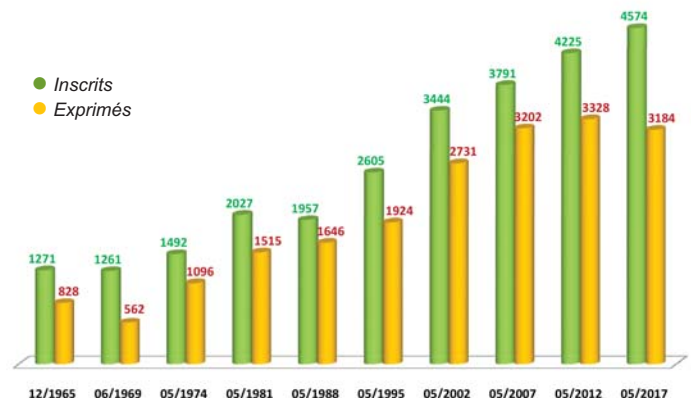
Droit de vote des femmes en France

À noter qu'il faudra attendre le 21 avril 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de vote après des années de lutte. C'est le Général de Gaulle qui ratifie par ordonnance cette décision qui avait obtenu le vote majoritaire de l'Assemblée consultative.

Un nombre de bureaux de vote qui s'adapte à l'augmentation des inscriptions et à l'évolution des quartiers.

Avec la réglementation qui demande de ne pas avoir de bureaux trop chargés, le nombre de bureaux est passé de 2 à 5 aujourd'hui.

Dans un premier temps le bureau mairie était dans la salle de la poste (ancienne mairie) celui de la Redonne était dans l'hôtel «La Calanque», situation qui avait provoqué des réclamations de personnes qui réfutaient l'organisation du vote dans un bar, en fait le bureau était dans une salle à côté !! À cette époque il n'y avait qu'une seule liste électorale globale qui était mise dans chaque bureau, ce qui permettait d'aller voter dans le bureau de son choix, mais aussi de voter dans les deux bureaux sans souci !



L'abstention est variable depuis 1965, avec toutefois un record de 50 % en 1969, certainement dû au choix laissé par les deux candidats au deuxième tour (Alain Poher/Georges Pompidou). Sinon depuis les taux sont bien au-dessus de 80 % mais une baisse significative de 10 % est à noter ces deux dernières élections présidentielles.

La nouvelle saison culturelle et festive du Cadran en un clin d'oeil

Le rideau s'est levé sur la programmation culturelle et festive pour la prochaine saison du Cadran et la tonalité est résolument éclectique. Ce sont ainsi 37 dates qui jalonnent votre année avec de nombreuses surprises et une politique tarifaire que nous souhaitons toujours aussi raisonnable pour permettre à tous les publics de profiter des spectacles. Pour rappel, à partir de 3 réservations sur certaines dates, vous pouvez bénéficier du tarif abonné. Nouveauté aussi cette année, une soirée d'ouverture de saison vous est proposée le samedi 16 septembre à partir de 19h (entrée gratuite sur réservation auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville). Vous pouvez aussi réserver certaines places de chez vous grâce à notre billetterie en ligne sur www.mairie-ensues.fr. Profitez-en !

Du Théâtre pour tous !

Du classique pour le jeune public en septembre avec Hansel et Gretel, Le Roman de Renart, Roméo et Juliette et L'étranger d'Albert Camus en septembre, du contemporain avec «Pendant ce temps Simone veille», et pour finir l'incon-tournable Cyrano de Bergerac.



Des soirées pour faire la fête !

On risque de continuer à faire la fête cette année au Cadran avec la soirée Beaujolais nouveau, le réveillon du jour de l'an, les fêtes de la Saint Maur, la traditionnelle Saint Patrick et une soirée hommage aux années 80.



De quoi vibrer aux rythmes de toutes les musiques !

De la musique métissée de David Walters, à la variété française avec le duo Lii Cross ou le festival Brassens en passant par le jazz avec le groupe swallow et les reines du Jazz, ou encore un Tribute à Ray Charles, James Brown et Stevie Wonder pour la Saint Maur, sans oublier le flamenco pour une soirée latino, il y en aura pour tous les goûts.

Une part belle faite à la danse !

Nous n'oublions pas les passionnés de danse avec la très attendue 2^{ème} édition du festival Temps Danse, le collectif AB13, une soirée tournée vers les danses latines, et «The love Project» par la prestigieuse Compagnie The Will.



Des têtes d'affiche côté humour !

Si vous aimez le rire. Attention talents ! Cela commencera avec Artus, nouveau roi du stand-up et de l'improvisation, puis Mathieu Madénian, qu'on ne présente plus avec son humour cinglant et enfin une future grande avec Nadia Roz qu'on vous invite vivement à découvrir tant il est certain qu'elle sera une des stars de demain.



Le cinéma dans tous ses états !

Nous avons le plaisir de vous offrir en avant-première le nouveau film de Robert Guédiguian, 100% tourné à Ensues ! Mais aussi 2 films pour Halloween et 4 nouveaux ciné-club pour petits et grands !

La fête de la Musique a ré-enchanté le village !

La nouvelle formule de la fête de la Musique qui prévoyait de permettre au public de circuler dans les rues du centre-ville avec des concerts positionnés sur 4 sites différents (parvis de l'hôtel de Ville, place Autès, rue Mistral et place des Aires) fut une grande réussite avec plus de 1000

personnes déambulant au centre-ville ce soir là. Un grand merci à tous les groupes présents venus de la commune et d'ailleurs (Hortax, family Jewel's, Stagger Lee, Manitoba, Mary and the Clampins et Five Spirits). Un clin d'œil reconnaissant aussi à Julien Tissier pour sa belle coordination...



Boîtes à lire : appel à projet pour les Ensuenens

Des boîtes à lire vont peu à peu fleurir dans différents lieux de la commune. Mais qu'est-ce qu'une boîte à lire ? Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et prendre des livres, librement et gratuitement.

Pour réaliser ces boîtes à lire, la Bibliothèque municipale fait appel aux artistes et bricoleurs qui souhaiteraient se lancer dans ce projet. Ces boîtes à lire devront être réalisées à partir d'objets recyclés, donc 100 % récup'.

Si vous souhaitez vous investir dans ce nouveau projet citoyen, veuillez contacter l'équipe de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87.

Le théâtre à l'honneur pour clôturer la saison du Cadran



Avec les représentations d'Antigone et du Mariage de Figaro, le théâtre a fait son festival ces dernières semaines au Cadran. «Antigone» par la compagnie La Naïve a prouvé que les grands classiques continuent presque éternellement à faire sens tant le destin mythique d'Antigone est toujours le symbole de la révolte et de la résistance !



Pour «Le Mariage de Figaro» par la compagnie Du Jour au lendemain, la pièce continue de poser de nombreuses questions sur l'inégalité dans nos sociétés et reste un vaudeville existentiel et politique, parfaitement d'actualité. Nous donnons rendez-vous aux amateurs de théâtre la saison prochaine pour de nouvelles aventures...



Nos projets d'équipements sportifs et de loisirs

Création d'un terrain Multisports

Cet équipement, qui fait l'objet depuis longtemps d'une forte demande particulièrement chez les jeunes, verra le jour sur un terrain situé en contrebas des tennis et derrière l'actuel Centre de Secours.



Il est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes de notre commune un équipement sportif de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Il permettra aussi la pratique du basket, ainsi que divers sports collectifs tels que le football, le basket ou encore le hand-ball. Des agrès sportifs permettront aussi de compléter le dispositif. Un point d'eau et de l'éclairage public font aussi partie intégrante de ce projet qui a fait l'objet d'une concertation publique au mois de juin. Il devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

Création d'un 4^{ème} court de tennis

Là encore, il s'agit à la fois d'un engagement de l'équipe municipale lors de la campagne électorale de 2014 et d'une demande du club de tennis. Il sera situé à la place de l'actuel mini-court au-dessus du stade municipal. Il garantit le développement de la pratique du tennis sur notre commune. Sa construction est envisagée pour 2018.

Agrandissement du gymnase par la création de gradins

Le gymnase municipal sera équipé de gradins capables d'accueillir jusqu'à 250 personnes... une évolution devenue nécessaire afin de garantir aux associations sportives la capacité d'accueillir des compétitions et des tournois dans des conditions optimales.

Le projet est en train d'être travaillé grâce à une commission extra-municipale pour une ouverture au public à la rentrée scolaire 2018.

Création d'une nouvelle aire de jeux en Centre village

Après avoir complété le site du skate park par une aire de jeux pour les plus petits, ce projet va permettre aux familles avec jeunes enfants de profiter pleinement d'un espace de jeux et convivialité devant l'actuel bâtiment de la Maison Pour Tous.



Cela permettra de réhabiliter cet emplacement de moins en moins fréquenté et de soigner la végétation aux abords. Le choix des modules de jeux est en cours de définition et nous devrions pouvoir vous présenter ce projet très prochainement. L'objectif est d'assurer son ouverture avant la fin de cette année.

Création d'une nouvelle salle polyvalente en capacité d'accueillir diverses activités associatives

Cette nouvelle salle permettra d'accueillir les activités associatives qui jusque-là se déroulaient au foyer socioculturel. Elle est liée avec l'évolution future du foyer socioculturel qui est destiné à devenir un foyer pour les seniors.

Sa mise en service devrait intervenir en septembre 2018. Ces projets sont financés avec l'aide du Département des Bouches du Rhône, grâce aux différents dispositifs relatifs à l'aide aux communes.



Calanques Propres a fêté ses 15 ans

Voici maintenant 15 ans que la belle aventure calanques propres démarrait sur notre commune qui rappelle le reste encore aujourd'hui pionnière en la matière. C'est donc sous une météo clémente qui avait eu la bonne idée de réserver la pluie à la soirée, que vous avez été nombreux à répondre présents pour la matinée de nettoyage de nos 5 calanques. Du sentier des douaniers aux routes de nos petits ports ou en tant que plongeurs dans nos fonds

marins, vous avez su comme toujours redonner à notre littoral ses charmes naturels. Que dire aussi de la soirée qui a clôturé cette belle journée autour d'un apéritif suivi d'une somptueuse paella, préparée par la fine équipe du Comité des Fêtes. Cette ambiance festive et conviviale s'est prolongée tard dans la nuit avec une belle soirée dansante au Cadran. Rendez-vous en 2018 pour continuer à écrire tous ensemble cette belle histoire....



Gérard Chevé, une vie de passions au service de la mémoire de la Redonne.

Lorsque Gérard Chevé porte son regard sur le Port de la Redonne, on sent tout de suite que son esprit se met en ébullition. Les anecdotes, les petites histoires du quotidien, les événements marquants de la calanque, la parole devient fluide. L'homme, président de la Société Nautique de la Redonne pendant 20 ans, donne l'impression qu'il n'existe plus un mètre carré du secteur qui ne lui fasse pas remonter une histoire... celle des hommes qu'il prend plaisir à transmettre, celle de la mer qu'il est un des rares aujourd'hui à pouvoir transmettre.

Nous sommes donc partis à sa rencontre pour mieux découvrir ce personnage bien connu des ensuénens et dont la passion pour notre commune n'est plus à démontrer...

Un enfant de la Redonne.

Dès sa naissance, le clin d'oeil de l'Histoire s'est penché sur le berceau du petit Gérard Chevé. Né le 21 août 1944, à Marseille au pied de la Bonne Mère, son arrivée précède de quelques jours la Libération de notre commune par les troupes Alliées. Son grand-père fit l'acquisition en 1932 d'une des premières maisons de la calanque de la Redonne, celle là même que Gérard occupe actuellement. D'origine bretonne, il travaillait alors sur le Port de Marseille dans le commerce d'animaux exotiques. Comme aime à le rappeler Gérard, «quand j'ai appris à marcher, je suis tombé dans le Port de la Redonne...». La passion de la mer fait qu'il s'engage à 15 ans dans la Marine Nationale. Il devient plongeur professionnel à 19 ans.



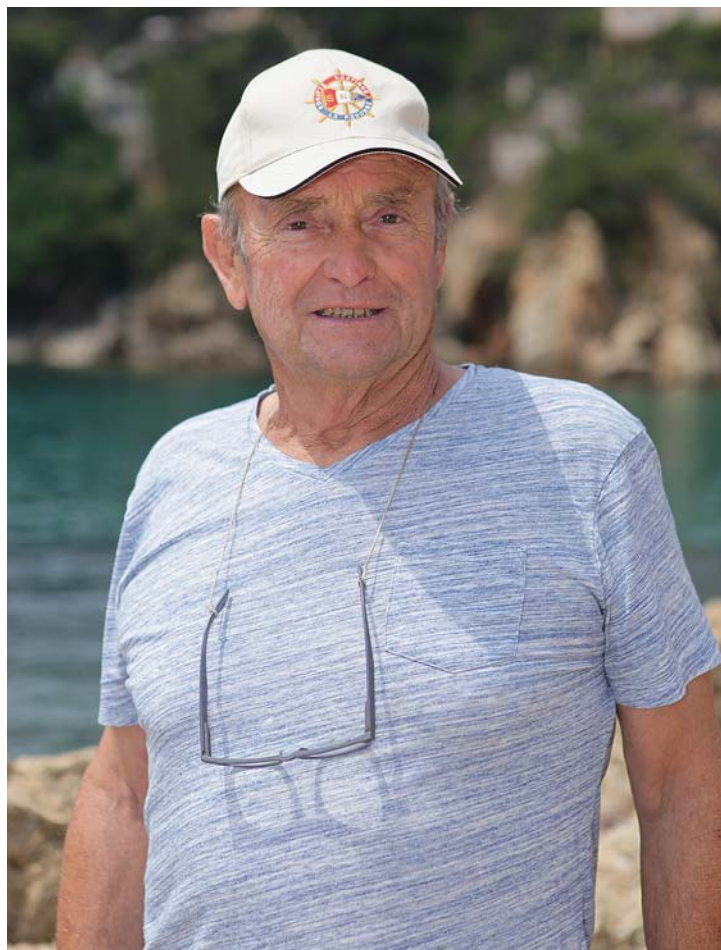
Une vie professionnelle riche et variée dans les métiers de la mer.

Gérard Chevé poursuit alors sa carrière en devenant plongeur professionnel pour la COMEX, ce qui l'amène à voyager sur plusieurs continents. Il prend ensuite un nouveau tournant en 1969 en faisant l'acquisition avec son ami Fallon d'un bateau de pêche de 13 m de long, «le Florence». Il devient ainsi pêcheur professionnel avec des sorties en mer quotidiennes la plupart du temps, à 3 avec Jean-Pierre Vietto.

Au large du Rhône, ils ramènent du thon, des soles, du merlan ou encore des langoustes qui sont ensuite vendus à la Criée de Marseille. Cela sera son activité pendant 20 ans.

Par la suite, il créera sa propre entreprise dans le domaine de l'application en résine jusqu'en 2000, date à laquelle il sera contraint d'arrêter pour raisons de santé.

Il a alors 56 ans et peut se tourner vers une retraite grandement méritée.



Une passion d'autodidacte pour l'Histoire.

Gérard Chevé est aujourd'hui reconnu comme l'un des historiens les plus érudits de notre littoral mais aussi de nos collines. Il avoue que son principal «défaut» est d'avoir une curiosité naturelle permanente pour ce qui l'entoure : «M. le Floch de Figuières, à qui je racontais des anecdotes sur les calanques, m'a donné l'idée un jour d'écrire un livre.

«Transmettre l'histoire me paraissait indispensable» nous avoue Gérard qui assouvit cette passion en publiant 3 ouvrages : «De l'Estaque à Pounent : à la découverte de la côte bleue» en 2003 (un ouvrage quasi autobiographique qui donne sa vision du littoral), «Au coeur du massif de la Nerthe» en 2008 (résultat de ses recherches dans les Archives), et «Ensuès-le-Redonne le Rove et alentours» en 2013 (recueil passionnant de cartes postales). Il nous fait part de sa fierté sachant que «un de mes professeurs de français, dans ma jeunesse, me disait que j'étais incapable d'écrire 2 phrases correctement, aujourd'hui, il serait surpris !» nous confie-t-il en souriant. Gérard tient beaucoup à transmettre cette mémoire aux nouvelles générations qui ignorent, le plus souvent, la richesse de nos collines ou de nos fonds marins. En attendant, il nous avoue pour conclure : «Je mesure tous les jours la chance que j'ai de vivre là». Et vous savez quoi ? après l'avoir écouté, on le croit sur parole !



L'Environnement, c'est l'affaire de Tous à Ensues la Redonne !

En fin 2015, la France accueillait la 21^{ème} Conférence des Nations unies sur le climat («COP 21») un moment fort qui a permis de définir l'objectif de limiter le réchauffement mondial entre 1,5° et 2°, d'ici 2100. À Ensues la Redonne nous n'avons cessé d'agir à notre échelle et selon nos compétences dans ce sens, que ce soit en matière de maîtrise de la demande d'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, d'aménagement et de développement durable, de programme d'habitat,... Ce n'est pas une liste à la Prévert mais une réalité : véhicules électriques, développement du tri, réduction des déchets (tri sélectif, déchetterie, éco-composteurs), chauffe-eau solaire, plantations économes en eau, logements BBC, isolation des bâtiments, régulation des chauffages, menuiseries isolantes, évolution de l'éclairage public avec lampes Leeds et extinctions partielles, les futurs entrepôts de la ZAC des aiguilles qui se transformeront en centrales solaires en couvrant les bâtiments de panneaux photovoltaïques, etc...

Il n'y a pas de petites actions, tout ce qui peut contribuer doit être pris en compte et nous pouvons tous être acteurs en apportant notre contribution pour si petite soit-elle.

Passer d'une chaudière Fioul à de l'électrique comme nous l'avons fait au bâtiment de la poste va dans le bon sens de lutte contre l'effet de serre.

Ne pas brûler les végétaux mais les porter en déchetterie, cela va dans le bon sens avec une diminution des nuisances de la combustion.

C'est naturellement que nous travaillons pour l'avenir, celui de nos petits enfants et des générations futures, mais il faut les sensibiliser dès leur plus jeune âge, ce sont de véritables ambassadeurs, c'est dans ce sens que nous menons des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dans les écoles. C'est dans cet esprit que nous programmons des actions spécifiques envers tous les publics (Projection de film suivi de débat,...)

Certains d'entre vous s'interrogent encore : «Puis-je apporter ma pierre à l'édifice ?»

Nous répondons OUI !

L'environnement c'est l'affaire de Tous à Ensues la Redonne !



Frédéric Ounanian,
1^{er} Adjoint à la Sécurité, urbanisme,
littoral et Développement Durable.

Trions nos déchets... en déchetterie...



La déchetterie de la commune est accessible, gratuitement, aux administrés domiciliés sur le territoire Marseille Provence (il en existe aussi 17 autres sur l'ensemble du territoire). On peut y déposer le bois, les cartons, les ferrailles, les gravats, les huiles, les piles, les batteries, les cartouches d'encre, les pneus et les végétaux. En revanche, notre déchetterie n'est pas prévue pour accueillir des professionnels, ses quais de déchargement, le volume des bennes et les angles de giration n'étant pas adaptés pour cela. D'autres lieux leur sont réservés... vous trouverez tous les contacts utiles sur le site de la Ville. Un portique a été installé limitant à 1,90 m le gabarit des véhicules. Pour les particuliers de notre commune qui utilisent un véhicule utilitaire afin de débarrasser leur parcelle, une dérogation temporaire est à retirer au service de la police municipale et doit être co-signée par le responsable de la Métropole.



Ces autorisations se font aux heures d'ouverture de la mairie et le particulier doit fournir :

- une déclaration sur l'honneur certifiant que les déchets apportés ne proviennent pas d'une activité professionnelle.
- une photocopie de la carte grise de son véhicule.
- un justificatif de domicile ou du contrat de location du véhicule le cas échéant.

Un contrôle des apports sera effectué pour éviter les abus éventuels. En conséquence, ces autorisations sont bien entendu révocables si l'on constate par exemple que la nature et le volume des apports sont manifestement incompatibles avec une activité privée. Nous vous remercions d'avance pour votre entière compréhension quant à la nécessité de ce dispositif.

Nos eaux de baignade sous haute surveillance



Afin de prévenir tout risque pour la santé des baigneurs, nous analysons au cours de la saison estivale l'eau des plages de la Redonne et de Figuières, les lieux les plus fréquentés. Ce suivi permet de connaître les éventuels dysfonctionnements qui pourraient être liés à l'assainissement des eaux usées, aux rejets d'eaux pluviales souillées...

Le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en œuvre par l'Agence régionale de santé (ARS) selon des directives européennes.

Nous prélevons et analysons 20 échantillons de juin à septembre. L'analyse microbiologique (les *Escherichia coli*, les entérocoques intestinaux) sont les témoins de contamination fécale constituant ainsi un indicateur du niveau de pollution par des eaux usées.



Le contrôle sanitaire inclut également une surveillance visuelle destinée à détecter la présence par exemple de résidus goudronneux, de verre, de plastique ainsi que les cyanobactéries, les macroalgues ou le phytoplancton marin, en cas de risque de prolifération de ces derniers.

Lors de la saison 2016, les eaux de la Redonne ont été classées «excellente qualité» et celles de Figuières «bonne qualité».

Tous ces résultats sont disponibles à l'Hôtel de Ville et sont affichés à l'entrée des plages.

De plus un registre est disponible en Mairie sur lequel il est possible d'y inscrire toutes vos remarques.

Vous pouvez vous baigner tranquilles !

Modernisation de l'éclairage public et économies d'énergie...



Nous avons entrepris depuis 2008 une modernisation de notre éclairage public dans le but de le rendre plus économe, le fiabiliser en diminuant les pannes, éliminer les pollutions lumineuses.

Grâce à l'évolution commerciale et technique nous remplaçons nos ampoules aux vapeurs de mercure par des LED dans ce cas l'économie est de 50 à 70 % pour en plus une durée de vie augmentée jusqu'à 5 fois. D'autre part, sur tous les nouveaux projets voiries publiques mais aussi privées, nous privilégions les systèmes LED (*Place des Aires, Coullins, Val de Ricard.*).

Les 39 armoires de commande ont été changées (*plus étanches*) afin de fiabiliser le système et diminuer les pannes. Elles sont toutes maintenant équipées d'horloges astronomiques avec GPS qui permet un allumage et une extinction en même temps mais aussi de se caler chaque jour à l'heure de lever et coucher du soleil.

Les luminaires type boule à la mode dans les années 70/80 qui éclairaient autant les étoiles que le sol sont remplacés par des modèles qui projettent la lumière uniquement vers le sol. À la fin de ce processus l'économie escomptée devrait atteindre en 2020 30 %, soit 30 000 euros de consommation électrique en moins.

Le Compostage pour réduire nos déchets organiques !!



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source, la Métropole Aix-Marseille Provence développe le compostage individuel en partenariat avec les communes.

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets organiques produits par les ménages de 40 kg/habitant/an et d'obtenir en quelques mois un terreau universel appelé «compost» (*Plus d'informations sur le compostage sur le site www.trionsnosdechets-mpm.fr*).

En partenariat avec le Conseil de Territoire de Marseille Provence, nous vous proposons de mettre à votre disposition un composteur individuel moyennant une participation financière de 10 € si vous disposez d'un jardin permettant d'installer ce composteur au contact de la terre (*1 seul composteur par foyer*).

Pour pouvoir disposer d'un composteur, merci de :

- Remplir un bon de retrait à réclamer à l'antenne communautaire
- Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre du Trésor Public.
- Envoyer le bon de retrait et le chèque à :

Conseil de Territoire de Marseille Provence - Régie des composteurs

Les Docks – Atrium 10.8

10 Place de la Joliette – BP 48014

13002 MARSEILLE

Tél. : 04 91 99 74 72

Les agents de la Métropole vous contacteront par téléphone pour vous confirmer la mise à disposition de votre composteur à retirer à l'antenne de la Métropole de votre commune.

Compteurs Linky : une réunion Publique annoncée !!

La grogne monte autour des compteurs «intelligents» Linky, d'ERDF (ENEDIS), de la filiale d'EDF gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Expérimenté depuis 2010 à Lyon et en Indre-et-Loire, ce nouvel outil communicant est depuis en phase de déploiement dans tous les foyers français. La loi de transition énergétique du 18 août 2015 prévoit en effet le remplacement de 35 millions de compteurs classiques par des Linky, d'ici à 2021.

Pourquoi de nouveaux compteurs ?

Connaitre la consommation en temps réel et la maîtriser, automatiser les relevés, factures sur la consommation réelle, un accès personnalisé et sécurisé pour les ménages pour suivre sa consommation.

Pour notre commune la programmation est prévue pour fin 2017 et début 2018 ce qui nous a laissé un peu temps pour avoir quelques réponses posées par l'AMF (*Association des Maires de France*).

Devant des informations radicalement contradictoires, qui croire ?

Les associations Robin des toits et Priartem voient du danger comme dans toutes les technologies sans fil, ils estiment qu'il y a expositions aux ondes électromagnétiques et risques d'incendies.

ERDF la filiale de distribution d'EDF nie tout en block...

le CPL (Courant Porteur en Ligne) s'arrête au compteur, seules quelques secondes de données par CPL et entre minuit et 6 heures du matin...

L'exposition aux ondes vient avant tout des téléphones portables et puis du WIFI...

Le compteur Linky émet un champ électromagnétique plus faible que celui des appareils électroménagers courants : radoréveil, brosse à dents électrique... le plus fort champ étant celui du fer à repasser...

Les citoyens peuvent-ils refuser l'installation d'un compteur Linky ?

Les associations qui défendent les personnes souffrant d'hypersensibilité aux ondes, appellent les citoyens à refuser l'installation de compteurs Linky. L'UFC-Que choisir, comme 60 Millions de consommateurs, conseillent cependant la prudence : «Le remplacement d'un compteur fait partie des conditions générales du contrat de distribution».

Comme hier les compteurs électromécaniques ont été remplacés par des compteurs électroniques, aujourd'hui une nouvelle génération de compteurs communicant est installée. Pour l'instant ERDF ne sévit pas, mais refuser la pose de Linky c'est courir le risque de voir son électricité coupée»

En conclusion à ce jour :



Pour notre commune l'installation est programmée en fin d'année pour une durée de travaux d'un an jusqu'en décembre 2018...

À noter que nous sommes adhérents du SMED (Syndicat Mixte d'Energie du Département) qui assure la Maîtrise d'Ouvrage des travaux de renforcement et d'intégration dans l'environnement du réseau de distribution publique d'énergie électrique sur 73 communes du département.

Nous avons donc transféré au SMED des BdR le pouvoir de distribution publique d'électricité. Ce qui veut dire que la commune n'est pas en capacité de s'opposer à l'installation de nouveaux compteurs.

Bien entendu chaque citoyen peut, individuellement, refuser l'installation d'un compteur Linky chez lui... À cet effet nous avons reçu à ce jour une trentaine de courriers d'administrés qui refusent cette installation, courriers que nous transmettrons en fin d'été à ENEDIS.

Afin de mieux vous informer, nous vous proposerons une réunion publique sur ce sujet, en présence d'experts d'ERDF qui se veulent rassurants et d'associations qui, de leur côté, s'inquiètent et donnent de la voix comment elles le font sur les téléphones portables et les antennes relais.

Une communication de la date et du lieu sera faite dans notre Numéro «À suivre» de la rentrée.



Un comité d'usagers «Eau et Assainissement» se réunira le 11 Juillet en mairie.

Nous vous avons expliqué en son temps que le contrat de DSP pour la gestion de l'eau et de l'assainissement avait été décidé sans les voix des élus d'Ensuès la Redonne. En effet nous aurions préféré une gestion publique qui permettrait de diminuer à terme le prix pour les consommateurs. Voté par la majorité, nous en avons donc pris acte et toutefois nous avons été assidus dans les diverses commissions afin d'obtenir une écoute des usagers dans la qualité de la gestion assurée par le prestataire avec la création d'un «comité citoyen de l'eau». C'est dans ce sens qu'un comité d'usagers «Eau et Assainissement» a été mis en place dans le contrat de Délégation de Service Public signé avec Marseille Provence Métropole et la Société des Eaux de Marseille Métropole en 2013.

Composition et réunions des Comités d'Usagers

Composés de représentants de la Commune, de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de responsables des sociétés délégataires et d'acteurs de la vie locale, les Comités d'usagers «Eau» se réunissent quatre fois par an, et les Comités d'usagers «Assainissement», deux fois par an, à tour de rôle, au sein des différentes communes du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Quel rôle jouent-ils ?

Dans la double exigence de transparence et de concertation formulée dans le contrat il s'agira dans un premier temps de relayer l'actualité des services de l'eau et de l'assainissement. D'autres sujets en lien avec le service de l'eau et de l'assainissement pourront être évoqués comme les travaux en cours et à venir, les tarifs de l'eau, la qualité de l'eau, les actions en faveur de la protection de l'environnement, la solidarité envers les démunis ou les grands chantiers de modernisation des équipements...

Parce que Votre avis est IMPORTANT nous vous donnons rendez-vous le : Mardi 11 Juillet à 17h30 salle des mariages de l'Hôtel de Ville.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la procédure avance

Nous avons largement communiqué ces derniers mois dans nos diverses publications sur la procédure de construction du futur PLUi, aujourd'hui où en sommes nous ? Après avoir validé le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) nous entrons dans la phase d'écriture des règles, de définition des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) et donc de validation par les élus d'un projet de PLUi.

En clair, quels seront les projets d'aménagement de la commune pour les prochaines années ?

Votre avis est important pour préparer l'avenir, c'est pour cela qu'avec MPM nous avons voulu aller au-delà de ce que prévoit la loi en organisant ces réunions publiques.

Pour permettre votre implication dans l'élaboration du PLUi, une réunion de concertation aura lieu le Mercredi 08 Novembre 2017 à 18h30 en mairie.

Priorité donnée à la sécurisation des calanques cet été



Au démarrage de chaque saison estivale, à l'initiative de la Municipalité, les différents responsables de la sécurité sur notre commune ouvrent le dialogue, à l'occasion d'une réunion avec les habitants représentés par les CIQ et les commerçants. Autour de la table, on pouvait retrouver M. le Maire, accompagné de son adjoint à la sécurité M. Ounanian, M. Buret et M. Perfetti de la Police Municipale, le Lieutenant Invernizzi de la gendarmerie de Carry, le Lieutenant Roger Da Silva, chef de corps des Sapeurs-

Pompiers, M. Slosse, responsable du Comité Communal des Feux de Forêts et Mme Gauthier de la direction des ports du Conseil Départemental, ainsi que M. Marcoux représentant l'ONF.

Concernant les contrôles d'accès aux calanques, le débat a porté sur les horaires (actuellement 8h-18h) et une réflexion sur leur évolution va être menée notamment sur l'heure de levée des barrages en soirée.

Par ailleurs, il a été rappelé que l'effectif des 7 agents de la Police Municipale sera sur le

terrain 7 jours sur 7 cet été (5 agents de police municipales et 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique) en plus des 4 gendarmes à la gare de la Redonne.

La sécurité routière sur le Vallon de Graffiane reste aussi une priorité avec la présence des radars pédagogiques. Le projet d'aménagement tant attendu est plus que jamais d'actualité et le dossier est «entre les mains du Département et de la Métropole» comme l'a rappelé M. le Maire. Enfin, Les caméras de vidéo-protection du Port de la Redonne sont en service avec possibilité de déporter les images vers le Centre de supervision de notre Police Municipale.

Dernière minute :

à l'écoute des demandes quasi unanimes de décaler les horaires vers la soirée, les horaires 9h/19h seront appliqués à partir du 14 Juillet.

La Redonne accueille 4 gendarmes à demeure



Nous aurons le plaisir d'accueillir pour les mois de Juillet et Aout un détachement de 4 gendarmes mobiles sur notre commune.

Ils seront logés au premier étage de la gare SNCF de la Redonne dans un appartement vacant que la Municipalité a aménagé et loué avec l'accord de la SNCF.

Cet équipage sera sous les ordres du Commandant de la gendarmerie de Carry-le-Rouet mais sera exclusivement dépêché pour la surveillance de notre commune. Ce personnel viendra compléter l'équipage de notre police municipale présente 7 jours sur 7 du mois de Mai au mois de Septembre. Des patrouilles, mais aussi des contrôles routiers avec recherche de stupéfiants seront organisés en commun.

De plus, la gendarmerie maritime aura à disposition une vedette de 10 mètres à flot au port de Carry pour intensifier ses interventions sur la Côte Bleue. Par ailleurs, nous continuons les patrouilles nautiques sur la bande des 300 mètres en partenariat avec l'embarcation de la métropole et de son capitaine mis à notre disposition.

Encore un effort pour la campagne de financement participatif Provencebooster

La campagne de crowdfunding que nous menons avec la plateforme Provencebooster se poursuit. Elle aboutira à une grande opération de plantation citoyenne et pédagogique organisée sur notre commune les 9, 10 et 11 novembre prochains. Si l'on additionne les dons effectifs et les promesses de dons à venir, plus de la moitié du chemin est

parcouru afin d'arriver à la somme souhaitée de 25 000 euros. Alors, encore un petit effort, parlez-en autour de vous et aidez-nous à faire aboutir ce beau projet intitulé «sauvegardons nos massifs et nos calanques» qui est accessible en ligne sur : www.provencebooster.fr/fr/incendies-sueslaredonne

État catastrophe naturelle sèche-resse... décision imminente

Notre dossier a bien été transmis au Ministère en date du 24/10/2016 et devrait passer en commission cet été (juillet ou août). Nous vous tiendrons informés de la publication ou non de l'arrêté au journal officiel et c'est à partir de la publication de ce dernier que les personnes dont les habitations ont subi des dommages pourront en cas de décision favorable déclarer les constats auprès de leur assurance.

Pour ceux qui l'ont déjà fait et qui nous ont écrit pour nous le signaler, ils en seront personnellement informés.

Mobilisation générale sur la question du débroussaillage

Les propriétaires concernés par les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) représentent 600 foyers sur notre commune. Un premier courrier d'information co-signé par le préfet et le maire leur a été adressé en février par voie postale et un agent municipal ASVP a fait du porte à porte afin de les guider dans cette démarche.

Au début du mois de juin, un nouveau courrier postal de rappel a été adressé à toutes ces personnes afin que nous puissions attester auprès des services de l'État que le travail a bien été effectué.

Le débroussaillage, particulièrement dans notre commune, constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes. Il protège également la forêt contre un éventuel départ de feu depuis les zones habitées. Nous remercions les propriétaires pour les travaux déjà réalisés, ces derniers constituant un enjeu considérable pour la sécurité de tous.

Nouvelle organisation de l'accès calanques à la Redonne



Le point de contrôle du barrage de la Redonne a été déplacé cette année sur le plateau de Graffiane au croisement Miette / Tempête / Brise. En effet, les années précédentes nous avons eu à déplorer des accidents à cause du terrain en pente, des freins à main ayant lâché, des agents de contrôle accrochés, des motos tombées à terre, ou encore des personnes blessées entre deux voitures stationnées. Une réunion en mairie a permis d'expliquer au CIQ du quartier la raison de ce changement, suite à laquelle, tous les riverains ont reçu un courrier explicatif.

Nous avons aussi fait valider par les services voiries de la métropole et du département l'aménagement routier pour un demi-tour en toute sécurité. M. le Sous-préfet a été sollicité pour avis et une visite a été organisée sur place en présence des élus, des gendarmes, de la police municipale et des pompiers.

Après un démarrage délicat lié à cette modification, les conditions de stationnement dans le secteur ont été revues avec des interdictions dans les zones dangereuses.

Depuis, le fonctionnement du barrage donne satisfaction de l'avis de la grande majorité. Nous remercions vivement les riverains pour leur accompagnement dans ce changement, et restons à votre écoute.

Rappel : L'accès au massif est réglementé



Après «l'été meurtrier» de l'an dernier qui a ravagé une partie de notre massif, nous vous appelons particulièrement à la vigilance concernant le respect de la réglementation de l'accès au massif forestier de la commune du 1^{er} juin au 30 septembre. Pour informer les promeneurs sur les possibilités d'accès aux massifs forestiers des Bouches du Rhône, le département a mis en place un Serveur vocal au 0811 20 13 13

(Appel surtaxé 0,06 €/min) ainsi qu'une application mobile nommée «myProvence Envie de balade» (*gratuite*). Le serveur vocal et l'application sont actualisés quotidiennement et les informations sont fixées au plus tard à 18h pour le lendemain. En fonction des prévisions météorologiques, un niveau de danger «feu de forêt» vous indiquera les possibilités d'accès aux différents massifs forestiers du département.

Niveau de danger	Conditions d'accès aux massifs forestiers - PUBLIC	Niveau de danger	Conditions de réalisation des TRAVAUX dans les espaces exposés
ORANGE	AUTORISÉ	ORANGE	AUTORISÉ
ROUGE	AUTORISÉ	ROUGE	AUTORISÉ DE 5h à 13h
NOIR	INTERDIT	NOIR	INTERDIT

Belle réussite pour la 1^{ère} édition du Trail des 5 Calanques



En ce dimanche 16 avril, les amoureux de Trail ont pris d'assaut le Gymnase Adrien Ricaud afin d'y retirer leur dossard de participation au premier Trail organisé sur notre commune par la Municipalité, en partenariat avec l'association TC5 Calanques.

C'est par une belle matinée ensoleillée, accompagnée d'un petit mistral, que les coureurs ont pris le départ de cette première édition composée de 3 épreuves assez difficiles :

«Le Trail de la Côte Bleue» (25 km avec un dénivelé de 1000 m), «À la découverte de l'Érevine» (15 km avec un dénivelé de 500 m) et «La marche de l'Erevine» (15 km, non chronométré). Ils étaient un peu plus de 800 participants, tout âge confondu, à prendre le départ de ce Trail, La plupart des régions de France étant représentées...

On y a même croisé plusieurs coureurs étrangers (Suisse, Allemands, Hollandais, Malgache et Congolais). Les coureurs et les marcheurs ont arpenté les parcours de toute beauté, aux sentiers techniques et parfumés. Beaucoup ont découvert avec émotion les magnifiques paysages de la Côte Bleue.



Un public nombreux et chaleureux est venu les attendre sur la ligne d'arrivée pour les féliciter et les reconforter après ce bel effort. Tout s'est passé dans la bonne humeur et la convivialité. M. le Maire, accompagné de son adjoint aux Sports M. Béhairi et de la conseillère municipale Mme Vincenzi ont remis les trophées et récompenses aux vainqueurs, fatigués mais ravis d'avoir participé et d'avoir eu la chance et le plaisir de découvrir nos belles calanques. Le challenge du nombre a été remporté par la délégation venue de Corse (Team Trail Furiani) avec 26 participants et de nombreux supporters. C'est autour d'une belle et bonne paëlla que s'est achevé ce grand moment sportif apprécié par tous.

Une belle réussite pour une première... Rendez-vous est déjà pris pour la 2^{ème} édition 2018 !

À noter que la somme de 1274 € a été récoltée auprès des coureurs dans le cadre de la campagne de financement participatif pour le reboisement de notre massif sur la plateforme Provencebooster.

Un grand merci !

Beau lancement pour le 1^{er} Troc ton livre



À l'initiative du Comité des Fêtes et en partenariat avec la Médiathèque et le Secours Populaire, la première édition du «Troc ton livre» a permis à de nombreux adeptes de littératures en tous genres de découvrir ce modèle d'échanges de livres. La matinée a permis aux amoureux de lecture (adultes et enfants) d'amener des livres déjà lus et d'en récupérer de nouveaux. Une belle réussite avec près d'un millier de livres qui ont pu retrouver une nouvelle vie.

Sur le parvis de la Maison pour Tous, un atelier de création de mini-livres à partir de «vieux papiers», en libre accès, était aussi proposé par l'équipe de la Médiathèque. Bravo à Audrey et à toute son équipe !



Nos clubs sportifs à l'honneur !

Nos footballeurs ont fini l'année en beauté. L'équipe FSGT dont le Capitaine est M. Gilles Ghio est officiellement championne de foot à 7 dans la catégorie séniors (1^{er} au classement général sur 20 équipes). Et chez les féminines, les U17 dirigées par Sauveur Mazza et Gaby ont pris la 3^{ème} place de leur championnat. Cela faisait longtemps que nos équipes n'avaient pas autant brillé.



En Volley, pour la première fois depuis la création du club du Koala Volley, l'équipe 1 Garçon qui répond au doux nom des «Koalashnikov» réalise une saison exceptionnelle, avec 3 titres au compteur : champions départementaux UFO-LEP, vainqueur de la coupe départementale Isoardi et donc champion de France UFOLEP, catégorie excellence.



Félicitations à tous, aux clubs et à leurs entraîneurs !

Les voisins savent toujours faire la fête !

La fête des voisins continue d'animer chaque printemps notre commune. De plus en plus de quartiers se mobilisent pour organiser ce rendez-vous festif et convivial (pas moins de 12 cette année). Nous les accompagnons avec plaisir dans leurs désirs d'organisation grâce à notre

partenariat avec l'association Immeubles en fête initiatrice de cette belle manifestation. Nous remercions vivement tous les organisateurs pour leur participation et leur enthousiasme et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.



L'école maternelle prépare sa mutation



Suite au déménagement de la cuisine centrale de la maternelle vers la toute nouvelle cuisine se situant à l'école élémentaire, l'espace libéré a été repensé afin d'optimiser la salle de restauration. Les travaux ont débuté début avril, un agrandissement des locaux techniques étant en cours. Une partie des locaux libérés va permettre l'agrandissement de la salle de réfectoire. L'autre partie sera réaménagée pour assurer la liaison avec la nouvelle cuisine centrale (remise en température, plonge,...)

Des travaux d'agrandissement de la cour de récréation vont débuter dès les premiers jours des vacances scolaires d'été lui permettant ainsi d'être opérationnelle à la rentrée. La suppression de la butte de terre va permettre de récupérer de la surface au niveau de la cour de récréation et un local de stockage de matériel en dur sera construit en remplacement des cabanes bois hors d'usage.

Sécurisation pitonnière aux Besquens

Afin de sécuriser le cheminement piéton autour du puits, une chicane a été réalisée par les services de la voirie de la Métropole. Cette dernière a permis de créer un trottoir contournant le puits et permettant ainsi le cheminement des piétons en toute sécurité. Bien entendu nous travaillons à une solution de couverture du puits dont le foncier n'est pas totalement communal.



Fin des Travaux pour la nouvelle cuisine centrale

Les travaux de la cuisine centrale arrivent à terme. La réception du chantier est faite, laissant place à l'installation du matériel de restauration. Les délais ont été respectés permettant une mise en production dès juillet. Son inauguration officielle est programmée pour le vendredi 15 septembre à 18h30, en présence des officiels, personnels, tous les partenaires et financeurs de ce beau projet qui prépare l'avenir de notre commune. Cette période d'été sera bénéfique, le nombre de repas moindre avec les vacances scolaires permettra à toute l'équipe une bonne adaptation



Travaux d'aménagement de voirie à Chantegrive

Comme nous nous y étions engagés et suite à une réunion de concertation proposée en Mairie en fin d'année dernière, les travaux d'aménagement de la promenade de Chantegrive ont débuté en cette fin juin par des travaux de coupe et d'élagage d'arbres sur le côté droit de la montée de la Promenade de Chantegrive. Ils se poursuivent en ce début juillet pour une durée d'environ 3 semaines. Pour rappel, ils ont pour objectif de supprimer la problématique de déformation de la chaussée par les racines de pins et la gêne occasionnée par certains arbres dans le croisement de véhicules notamment les bus assurant la desserte scolaire. L'aménagement qui sera ensuite réalisé comprendra à la fois du parking, des espaces verts adaptés et un cheminement piéton, autant de points qui avaient fait consensus lors de la phase de concertation avec les riverains. Nous nous excusons des quelques désagréments occasionnés par ce chantier et nous vous remercions par avance de votre compréhension pour le bien et la sécurité de tous.



Le parvis de la Poste fait peau neuve !



Des propositions architecturales faites par le CAUE...

Pragmatique et pérenne, la proposition de requalification du parvis consiste à valoriser l'existant, en redonnant à tous les éléments présents des qualités d'usage et une cohérence architecturale. C'est après un travail d'étude des services de la Métropole et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du département que la proposition de requalification du parvis a été validée par les élus. Le choix d'un aménagement simple et lisible permet de redessiner les limites du parvis.

Une continuité villageoise sera favorisée en élargissant le trottoir...

La mise en valeur du parvis de la Poste passera par l'élargissement du trottoir existant en démolissant la partie du mur qui empiète le trottoir actuel. Le cheminement piéton entre la poste et le centre-ancien sera donc nettement amélioré. La disparition des cabines téléphoniques (voir les explications dans précédent journal) et le déplacement du panneau d'affichage municipal permettront de dégager l'espace nécessaire pour redessiner une limite nette et conforter la continuité de la liaison piétonne avec le centre-ancien.

Les célèbres platanes seront conservés...

La conservation des platanes existants était incontournable, ils font partie du site depuis l'après guerre, acheminés par Émile Ricaud. C'est aussi pour les mettre en valeur et les protéger qu'ils seront entourés par la pose de pieds d'arbres ronds plus grands que les fosses existantes, en pierre blanche.

La Poste reste au rez de chaussée et deux logements seront créés à l'étage...

Ce bâtiment qui fut dans un premier temps celui de l'école des sœurs a été transféré à la municipalité lors de la séparation des églises et de l'état en 1905. Puis en 1936, trois ans après la création de la commune, il a accueilli la mairie et le bureau des Postes Télégraphes et Télécommunications. Enfin depuis 1975, date de construction de la nouvelle mairie, il a accueilli la seule poste et le logement du receveur à l'étage. À noter que le 09 décembre 1978 était inaugurée la Poste dans les locaux actuels...

Les murs encadrant seront traités dans un même style...

Côté nord il sera raccourci jusqu'en limite du portail voisin. Revêtement enduit avec finition lisse, teinte neutre soutenue et mise en place d'une couvertine en dalles de pierre calcaire. Côté chemin, il sera remplacé par une banquette plus basse et plus épaisse formant assise et accompagnant l'accès au parc des Oliviers en le préservant du stationnement.

Une estrade pour accéder à la poste et au Distributeur de billets...

Le perron existant sera démoli et un espace réservé aux piétons sera aménagé au pied du bâtiment de la Poste sur toute sa largeur et sur une profondeur d'environ 5,5 mètres. Cette estrade est légèrement surélevée par rapport au niveau du parking pour matérialiser un espace d'accueil et de convivialité de plain pied avec la Poste. Le revêtement béton désactivé clair, marches, bornes et stèle en pierre calcaire massive.

Accessibilité, séparation des voitures, intégration d'une stèle commémorative...

L'aménagement global de ce parvis permettra d'optimiser l'accessibilité pour tous au bâtiment qui sera ainsi mis en valeur. La répartition des espaces répondra à la création d'un lieu de convivialité et d'échanges à l'écart des voitures, facilitera la tenue de cérémonies républicaines ponctuelles et contribuera à intégrer une stèle commémorative.



Période de réalisation des travaux :

Les travaux auront lieu cet été, période qui est plus calme pour la fréquentation de la poste. Ils sont programmés pour commencer le 24 Juillet et terminer le 04 août.

Tout sera fait pour conserver un accès sécurisé au bâtiment de la poste. D'avance nous vous remercions pour votre entière compréhension.

Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

Conseil du 22 Juin

Secrétaire de séance : Sébastien Alarcon

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

Décision budgétaire modificative N°1

(Rapport Hubert Macone)

Non restitution de l'intégralité de la retenue de garantie de l'entreprise MIE – Travaux de construction d'une salle de la culture et des festivités.

(Rapport Hubert Macone)

Travaux de construction d'une salle de la culture et des festivités - Majoration de cotisation de l'assurance Dommages/ouvrages.

(Rapport Hubert Macone)

Tarifs des services publics 2017 – Caution journée Disney.

(Rapport Hélène Varre)

Création d'un Multisports – Demande de subventions auprès du CNDP.

(Rapport Frédéric Ounanian)

Convention Transports Scolaires avec La Métropole Aix-Marseille-Provence – Septembre 2017/Août 2020

(Rapport Marcel Turchiuli)

Convention Transports Scolaires avec Le Conseil Régional – Septembre 2017/Août 2020.

(Rapport Marcel Turchiuli)

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de participation financière avec la Métropole Aix Marseille Provence pour l'aménagement de la voie de liaison école/Complexe M. SIBILAT.

(Rapport Michel Illac)

Réduction de la redevance d'occupation du domaine public – Restaurant «Le mange Tout».

(Rapport Michel Illac)

TOUTES les délibérations ont été adoptées à l'UNANIMITÉ.

Convention d'occupation du massif forestier du Conservatoire du littoral en vue de l'aménagement et de la réalisation de travaux de restauration de terrains incendiés.

(Rapport Michel Illac)

Participation de la Commune au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents.

(Rapport Hubert Macone)

Actualisation du tableau des effectifs.

(Rapport Michel Illac)

Mise à jour réglementaire - Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux.

(Rapport Michel Illac)

Création d'un emploi d'avenir.

(Rapport Martine Mattei)

Attribution de subventions aux associations – 2^{ème} répartition.

(Rapport Mohamed Behairi)

Convention «Saison 13» avec le Conseil Général : année 2017/2018.

(Rapport Michel Illac)

Nouveaux Tarifs Spectacles Culturels & Festifs.

(Rapport Michel Illac)

TOUTES les délibérations ont été adoptées à l'UNANIMITÉ.



Cession d'une propriété Place des Aires. : Ce qu'il faut savoir...

Une propriété appartenant à la commune et située sur la place des Aires va être mise en vente aux enchères avec une mise à prix à 120 000 € (frais de notaire à la charge de l'acquéreur). Nous invitons les personnes potentiellement intéressées à venir retirer un dossier auprès de l'accueil de

l'Hôtel de Ville. Les candidats pourront venir récupérer toutes les infos en mairie.

Les offres seront à déposer entre le 16 août au 30 septembre 2017. L'ouverture des offres se fera sous contrôle d'huissier. Par la suite, la validation de l'offre retenue sera soumise à délibération du conseil municipal prévu en décembre 2017.

Cérémonie du 8 mai 1945.



La traditionnelle cérémonie du 8 mai a été respectée avec un défilé dans les rues du village, une dépose de gerbes et un moment de recueillement devant le monument aux morts. Aux côtés des élus, les représentants de l'association des anciens combattants, de Sapeurs-pompiers, de membres du CCFF, de la Police Municipale, des associations de la commune et les habitants de la commune. L'occasion de rappeler la «nécessaire lutte pour la Liberté et la Démocratie».

Devoir de mémoire pour la cérémonie du 18 juin.

Malgré la tenue des élections législatives, l'appel du 18 Juin a été célébré comme il se doit. L'occasion de rendre hommage aux résistants et notamment aux martyrs de Charleval dont la place de la poste porte leur nom. Pour la dernière année avant la réhabilitation du parvis de la poste où une stèle sera installée, la cérémonie fut un bel exemple de ce devoir de mémoire qu'il nous faut préserver autour de la célébration de l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940, symbole de la Résistance au cours de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

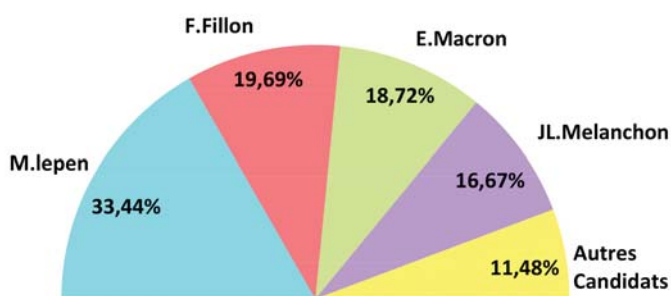


Élections : Deux gagnants, l'abstention et les blancs/nuls...

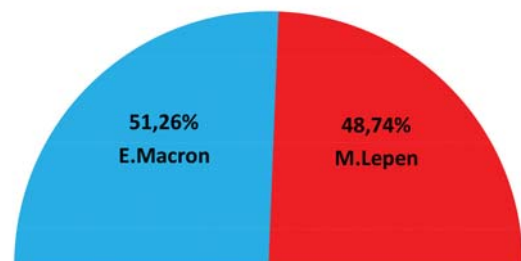
À Ensues comme partout ces élections ont été marquées par une abstention record atteignant son apogée pour le deuxième tour des législatives. Le niveau de votes blancs et nuls est venu rajouter du poids au message exprimé par les citoyens.

Il y a bien là un message fort, celui de la sanction des politiques menées ces dernières décennies ! Les citoyens attendent des résultats concrets sur les vrais sujets qui les préoccupent dans leur vie quotidienne. Ils attendent des élus de proximité, fidèles à leurs valeurs et qui sont à leur écoute.

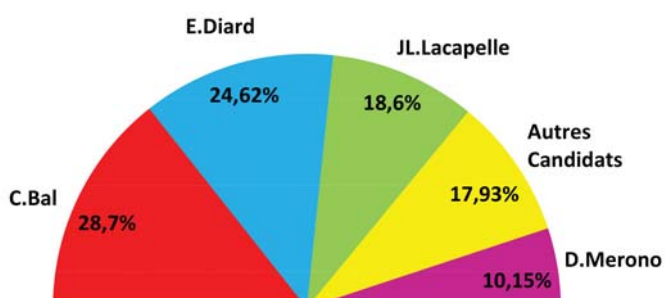
■ 1^{er} tour des élections présidentielles



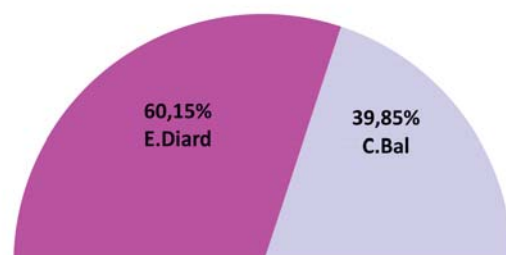
■ 2^{ème} tour des élections présidentielles



■ 1^{er} tour des élections législatives



■ 2^{ème} tour des élections législatives



Agenda

:: Juillet

SAMEDI 8

Concours de pétanque au boulodrome par Droit au Bouchon.

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

Salon du Jeu Vidéo de 10h à 17h (19h le samedi) dans la salle du Cadran.

Du 10 AU 13

Stage de danse par le Masque et le Chausson dans la salle de danse du gymnase.

JEUDI 13

Bal du 13 juillet à partir de 20h sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

VENDREDI 14

Commémoration de la Fête Nationale à partir de 10h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Festivités du 14 juillet

Vous êtes invités le jeudi 13 à partir de 20h pour un grand bal avec un DJ et ses danseuses.

À cette occasion, une grande sardinade gratuite est offerte par la municipalité avec la participation du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) qui s'occupera de la buvette et de la cuisson des sardines.

Le lendemain à partir de 10h30, départ du cortège jusqu'au Centre de Secours où un apéritif sera offert par la Municipalité en fin de cérémonie.



VENDREDI 21

Soirée grillades par le Comité des Fêtes au boulodrome (réservations au 07 83 82 62 77).

SAMEDI 22

- Concours de pétanque au boulodrome par Droit au Bouchon.
- Braderie du Secours Populaire sur le parvis de la Maison Pour Tous.

:: Août

Du 1^{ER} AU 4

Fête des calanques par AEIJE à la Redonne

SAMEDI 5

Concours de pétanque au boulodrome par Droit au Bouchon.

JEUDI 10

Passage du Raid Littoral 13 sur la commune.

:: Août

VENDREDI 18

- Collecte Don du Sang de 15h à 19h30 au Foyer Socio-Culturel.
- Soirée Repas dansant au Boulodrome par le Comité des Fêtes.

Repas dansant au Boulodrome par le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes d'Ensues la Redonne vous convie pour une soirée paella le vendredi 18 aout à partir de 19h30 au boulodrome.

Au programme, soirée dansante avec DJ, repas complet avec apéritif, entrée paella, fromage et dessert. N'oubliez pas de réserver, le nombre de places est limité.

Renseignements au 07 83 82 62 77

ou sur Facebook : «Comité des Fêtes d'Ensues la Redonne».



Du 21 AU 25

Stage de danse par le Masque et le Chausson dans la salle de danse du gymnase.

SAMEDI 26

Concours de pétanque au boulodrome par Droit au Bouchon.

Du 28 AU 1^{ER}

Stage de danse par le Masque et le Chausson dans la salle de danse du gymnase.

:: Septembre

SAMEDI 2

Fête des bénévoles au Boulodrome.

DIMANCHE 3

Forum des associations au Cadran de 9h à 13h.

Forum des associations

C'est dans la salle du Cadran que se tiendra le dimanche 4 septembre de 9h à 13h, le forum des associations.

Plus d'une quarantaine d'associations seront réunies pour vous permettre de vous renseigner sur une activité ou une nouvelle discipline, que ce soit dans les domaines des loisirs, des sports, de la musique, de la culture, mais aussi dans ceux du social, de l'environnement, de la santé ou du caritatif.

Des démonstrations y seront aussi proposées.



MARDI 5

Forum Emploi / Formation / Alternance de 14h à 17h au Cadran. (Renseignements au 04 42 44 88 92)

:: Septembre

SAMEDI 9

Concours de pétanque au boulodrome par Droit au Bouchon.

VENDREDI 15

Inauguration de la Cuisine Centrale de l'école élémentaire à partir de 18h (*infos sur www.mairie-ensues.fr*).

Inauguration cuisine centrale

Nous vous invitons à venir inaugurer ce nouvel équipement le vendredi 15 septembre sur le site de l'école élémentaire. Cette nouvelle cuisine a été calibrée pour la production à 600 équivalent Repas Adultes / jour et disposera d'une totalité de près de 300 m² pour un fonctionnement optimal.



SAMEDI 16

- Journée du patrimoine à partir de 10h à la bibliothèque municipale
- Ouverture de la saison culturelle et festive : Concert du groupe «Swallow» à partir de 19h dans la salle du Cadran (*entrée gratuite sur réservations*).

Ouverture de saison au Cadran

Nous vous invitons à inaugurer la nouvelle programmation culturelle et festive de la ville, le samedi 16 septembre à partir de 19h. Cette soirée vous permettra de découvrir en images l'ensemble des spectacles et des soirées qui vous seront proposés de septembre 2017 à mai 2018. Un apéritif vous sera offert. Pour l'occasion, le quintet «Jazz Swallow» vous accompagnera avec un cocktail de musiques festives. Entrée réservée aux personnes munies d'un billet, sur réservation auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville à compter du mardi 27 juin.



DIMANCHE 24

Vide grenier d'automne dans le village de 9h à 17h (*sur inscriptions*).

Du 25 au 29

Festival de théâtre «Théâtre à tout âge !» dans la Salle du Cadran.

- Lundi 25 «Hansel et Gretel»
- Mardi 26 «Le Roman de Renart»
- Jeudi 28 «Roméo et Juliette»
- Vendredi 29 «L'étranger de Camus»

SAMEDI 30

Tournoi de Football de l'Amicale des Pompiers au stade municipal.

:: Octobre

SAMEDI 07

Concert de David Walters «We Play» à 20h dans la Salle du Cadran (1^{ère} partie «The Family Jewels»).

David Walters en concert

Nous vous proposons le samedi octobre 7 à partir de 20h un concert de David Walters le Dj Multi-instrumentiste et compositeur au son groove organique. Sélectionné en 2011 par Canal + pour animer l'émission de télévision «Les Nouveaux Explorateurs», ses différents voyages autour de monde lui ont permis de créer des morceaux originaux et contemporains qui mélangent l'image et le son. En 1^{ère} partie, le groupe local «The Family Jewels». Tarif plein : 10 € et tarif réduit : 7 €. Réservations au 04 42 44 88 88 ou sur www.mairie-ensues.fr



Du 23 au 27

Stage Multisports (danse, judo, gym, tennis, football et Handball) au complexe sportif A. Ricaud (*infos sur www.mairie-ensues.fr*).

MERCREDI 25

Projection Ciné dans le cadre du Stage Multisports - Salle du Cadran.

Ciné-club environnement

Le vendredi 27 octobre, le Cadran organise un ciné-club sous le thème de l'environnement. Au programme, pour les 3-5 ans à 10h30 «Monsieur Bout-de-bois» de Jeroen Jaspert et Daniel Snaddon, pour les 6-11 ans à 14h30 «Tante Hilda» de Jacques-Rémy Girerd et Benoît Chieux. Et pour tous à 20h, «En quête de sens» de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière. La projection sera suivie d'un débat animé par l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat). En parallèle, un programme d'ateliers vous est proposé par l'équipe de la Médiathèque. Infos sur www.mairie-ensues.fr. Tarif : 4 € par film (*vente uniquement sur place*).



Dimanche 29

- Loto du Comité des Fêtes au foyer socio-culturel.
- One man show Artus «saignant à point», à 18h dans la salle du Cadran. (*renseignements et réservations au 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr*).

MARDI 31

Soirée Halloween dans la salle du Cadran à partir de 17h30. (*renseignements et réservations au 04 42 44 88 88 www.mairie-ensues.fr*)

Nouveaux Commerces

Profitez de l'AMAP de l'Étang

L'AMAP de l'Étang Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (et BIO) de Vitrolles - Le Rove - Gignac La Nerthe étend son réseau sur notre commune. Désormais, vous pouvez aussi bénéficier de ses services en tant qu'habitants d'Ensuès la Redonne.

Circuit court, produits d'excellence et biologiques sans pesticides, volonté d'assurer un revenu juste et décent aux producteurs etc... Deux tailles de paniers sont proposées pour s'adapter au mieux à la composition du foyer. Vous devez commander sur Internet et ensuite venir récupérer vos paniers sur leur site du Rove.

Renseignements : AMPA de l'Étang : <http://amapetang.blogspot.fr> ou 06 13 99 61 61.



le chiffre qui compte

250

C'est en nombre d'emplois la contribution du 1^{er} investisseur qui a pris la décision de s'installer prochainement sur la ZAC des Aiguilles, le groupe Décathlon.

Bienvenue aux nouveaux habitants !

La Municipalité d'Ensuès a convié les nouveaux habitants de la commune à venir partager un moment convivial à la rencontre du Maire et des élus du Conseil Municipal. Cette cérémonie d'accueil a permis de présenter aux nouveaux venus les élus représentants chaque délégation, de les informer sur l'ensemble des services municipaux mis à leur disposition. De petits cadeaux de bienvenue leur ont été offerts pour l'occasion. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.



État Civil

NAISSANCES

Le 16/03/2017 COQUILLARD Quentin

Le 19/03/2017 BREMOND Mia

Le 15/04/2017 RELJIC Léo

Le 16/04/2017 OLIVE - VIBOUD Lucie

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

PARRAINAGE REPUBLICAIN

Le 13/05/2017 COIN GUILLOT Maryna Juliette

Le 03/06/2017 AUBRY Livia

MARIAGES

Le 22/04/2017 GEORGEIN Michel / ROULIER Nadine

Le 29/04/2017 BELMONTE Jean-Christophe / CLAMENS Pernelle

Le 13/05/2017 COIN Jean-Philippe / GUILLOT Céline

Le 20/05/2017 BOUAZIZI Sofiane / HAMI Lyria

Le 03/06/2017 GUILLEMAUD Jean-Romain / JARGIC Natacha

Le 10/06/2017 GIOVANNONI Joseph / PECH Sylviane

Le 10/06/2017 BOUCHEREA David / ROYER Dominique

Le 10/06/2017 AMAT Kevin / PODDA Elora

Le 12/06/2017 SANCHEZ Jean-Michel / FANTINO Muriel

Le 16/06/2017 FECAMP Arnaud / MESNIL Marine

Le 17/06/2017 TITTON Xavier / PARISSE Isabelle

Le 17/06/2017 FLOC'H Marc / GALEA Chantal

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.



Quentin



Lucie

DÉCÈS

Le 11/03/2017 ROËCKEL Lucienne

Le 19/03/2017 HAS Calvin

Le 29/03/2017 BAUZA Georgette épouse VARDARO

Le 03/05/2017 PAILLÉ Jeannine Veuve RIVES

Le 12/05/2017 TAFANELLI Jacques

Le 17/05/2017 MICHEL Jean

Le 25/05/2017 FALBO Pierrette

Le 01/06/2017 MOSLE Wolfgang

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Libre Expression Municipale

Groupe "Majorité Municipale"

Les résultats des élections sur notre commune...

Notre commune comme les 35 885 communes de France vient de connaître une période électorale dense avec deux élections et quatre dimanches de vote où vous avez été appelés aux urnes.

Ce sont tout d'abord des remerciements à tous les élus de la majorité et à ceux de la minorité (quand ils ont voulu être présents) et personnels municipaux qui ont bien assuré ces quatre dimanches et ont permis une organisation efficace.

Pour ce qui est des résultats, bien entendu je ne me permettrai pas de faire une analyse poussée et détaillée des chiffres de ces deux élections. Toutefois il me semble qu'on puisse retenir plusieurs éléments qui caractérisent notre commune : une participation un peu au-dessus des moyennes nationales et départementales, mais comme partout ailleurs, une forte abstention à laquelle s'ajoutent des votes blancs et nuls en nombre important pour les second tours. Deux éléments qui montrent certainement le rejet des candidats qui ont mené ou soutenu ces dernières décennies des politiques qui ne répondent pas aux besoins et préoccupations quotidiennes.

Vous le savez, j'avais lors des vœux à la population dénoncé les députés qui dans leur costume de maire critiquaient certaines lois comme la loi SRU mais qui sur les bancs de l'Assemblée Nationale n'avaient pas agi pour les faire modifier ou évoluer. J'avais précisé que je pourrai m'inviter dans ces élections... Après beaucoup de réflexion et devant la loi sur le non-cumul des mandats mais aussi à votre écoute, j'ai choisi de continuer mon engagement auprès des ensuénens et ensuénennes.

Pour ces élections présidentielles les résultats du premier tour sont à l'image du national pour l'essentiel par contre le choix a été douloureux pour le second tour de la présidentielle l'abstention et les votes blancs et nuls en témoignent. Le résultat malgré un faible écart, rejette ce parti qui assume des positions contraires à celles qui nous unissent dans la République, et dont le vrai visage est de nouveau apparu ces dernières semaines. Vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour interpeler les nouveaux élus et notre nouveau député pour que les lois évoluent dans l'attente que vous avez exprimée.

Michel ILLAC

«Ensemble c'est pour la ville» Groupe d'opposition «Les Républicains»

L'été tant attendu est bien en place. Les grosses chaleurs aussi alors, prudence car les incivilités vont recommencer. Le changement du barrage de la Redonne promet une grande panique concernant le stationnement qui est déjà très important sur Graffiane et l'Escalayole alors que nous ne sommes que dans les premiers jours de la saison estivale. Ce changement a-t-il vraiment bien été réfléchi et concerté ?

Le projet de l'Aiguille qui devait enrichir la commune où en est-il ??? Notre précédent article sur Empreinte a été largement contesté par M. Le Maire, ce qui veut dire que M. Le Maire attend avec impatience notre texte pour le démentir. L'avenir, sur l'affluence de ces logements sociaux et surtout sur leur attribution nous donnera peut-être raison !!!

Un dernier mot sur le refus de M. le Maire d'accepter des citoyens de notre commune comme assesseurs pour tenir les bureaux de votes lors du 2^{ème} tour de l'élection Présidentielle prétextant que, seuls les élus étaient acceptés !!! C'est là un acte anti-démocratique de sa part alors que dans d'autres communes, on offrait jusqu'à 200 € pour recruter des assesseurs !

Sur ces quelques mots qui méritaient d'être dits, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Daniel PIERRE

Expression des élus au Conseil de Territoire et à la Métropole

Quels équipements seront transférés ?

Au moment où nous bouclons ce journal un conseil de territoire est programmé, le 06 juillet et un conseil de Métropole le 13 Juillet... Deux instances où le transfert d'équipements vers la Métropole ou vers les communes pour les équipements des anciennes EPCI fera débat. En effet la future CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ne se réunira qu'après la décision des communes de transférer ou pas certains de leurs équipements. Mais quelles seront les conditions de ces transferts au niveau financier ?

Pour notre commune, aucun de nos équipements ne répond à notre sens au seul intérêt métropolitain, c'est donc en toute logique que nous n'avons pas fait le choix de transfert de nos équipements. Le seul bémol reste la Bibliothèque/Médiathèque qui pourrait bénéficier d'une mise en réseau en complément des dispositifs actuels de la BDP et de la programmation avec le département et son dispositif «saison 13». La proposition de transférer le cimetière Communautaire à la commune nous est aussi faite, nous avons demandé les conditions proposées...

Martine MATTÉI et Michel ILLAC

Les élus viennent à votre rencontre dans les quartiers

La Municipalité a l'habitude de vous associer aux décisions qui vous concernent par divers moyens : réunions publiques sur les projets, réunion publique sur le budget, questionnaires, visites avec les CIQ... Aujourd'hui, à votre écoute, nous vous proposons d'aller encore plus loin en venant vous rencontrer dans les quartiers. Votre avis est important, nous comptons sur vous !

30/09 à 11h LES AIGUILLES

14/10 à 10h CREUX DU LOUP

21/10 à 11h COULINS

14/10 à 11h PACHONS

14/10 à 9h VILLAGE

7/10 à 9h MAUFATAN

21/10 à 10h CHANTEGRIVE

7/10 à 11h VAL DE RICARD

7/10 à 10h BESQUENS

30/09 à 10h LES BOURGAILLES

30/09 à 9h GRAFFIANE

16/09 à 9h LA REDONNE

23/09 à 9h GRAND MÉJEAN

16/09 à 10h MADRAGUE DE GIGNAC

23/09 à 10h PETIT MÉJEAN

23/09 à 11h FIGUIÈRES

16/09 à 11h CALANQUE DU PUIT

**Rendez-vous les samedis 16, 23 et 30 septembre,
ainsi que les samedis 7, 14 et 21 octobre
dans vos quartiers.**

Pour tous renseignements : 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr